

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2014

Convocation a été adressée le 17 septembre 2014 par écrit à chacun des Conseillers Municipaux pour la réunion qui se tiendra le 23 septembre 2014 à vingt heures quarante-cinq dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie à l'effet de délibérer sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

Projet de vente et de division d'un terrain communal
Projet d'acquisition d'un terrain
Création d'une commission de réflexion sur l'aménagement de l'espace public autour de la salle des Fêtes
Projet appartement/SIVU
Travaux électriques Salle des Fêtes
Questions diverses

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 septembre 2014

L'an deux mille quatorze le vingt-trois du mois de septembre à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le 17 septembre 2014 s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Dominique GOSSET Maire.

Présents : M. Dominique GOSSET
M. Louis ARMARY – Mme Maryline LURO
Mme Noëlle RELET – M. Jean-Pierre GELE
M. Denis DAUMAS – M. Serge PRATDESSUS
Mme Patricia FINALDI - M. Bernard CAPDEVIELLE

Absents-excusés : M. Louis LAFFOURCADE - M. Francis VIGNES

Secrétaire : Mme Noëlle RELET

2014/23 - PROJET DE VENTE ET DE DIVISION D'UN TERRAIN COMMUNAL

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de vente et de division d'un terrain communal cadastré S° B N°444, afin d'acquérir un terrain proche de la salle polyvalente. Il est décidé de faire appel aux Services des Domaines pour l'évaluation de ces terrains. Et ensuite faire appel à un Géomètre afin de diviser la parcelle et prévoir les accès.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches ci-dessus énoncées.

PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN

Les Services des Domaines seront saisis pour effectuer l'évaluation du terrain cadastré S°AA N°153. Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les transactions en vue de réaliser l'acquisition de ce terrain au vu de cette estimation.

COMMISSION AMENAGEMENT PLACE DU VILLAGE

Compte tenu du projet d'acquisition du terrain cadastré S° AA N°153, le projet initial d'aménagement de la Place du Village doit être modifié afin de prendre en compte ce nouvel espace.

Une commission de réflexion sera mise en place pour l'aménagement de l'espace public.

CONFORMITE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

La vérification des installations électriques a été effectuée le 17 septembre 2014 par l'entreprise SOCOTEC. Quelques anomalies ont été relevées. Dès la réception du rapport, un électricien sera contacté pour la remise aux normes des bâtiments communaux.

2014/24 - TRAVAUX DE PLUVIAL

Les Entreprises SOARES et SBTP ont remis leur nouveau devis, après étude l'Entreprise SOARES a été retenue.

SBTP : 17 242.66 € HT
SOARES : 14 687 € HT

Il est précisé que les travaux concernant l'accès à la parcelle S°AA N°153 sont mis en attente de l'acquisition du terrain.

Le Conseil Municipal après délibération, retient l'entreprise SOARES pour effectuer ces travaux pour un montant de 14 687 € HT et mandate Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à cette opération.

DIVERS

- Site internet : Il est possible d'accéder au site de la Commune d'OUZOUS (ouzous.fr)
- SIVU du Massif du Pibeste-Aoulhet : Il est accepté qu'un panneau « Commune de la Réserve » à l'entrée du village soit implanté. La cotisation annuelle pour 2015 versée au SIVU sera équivalente à celle de 2014.
- SIRTOM : Le chantier sur la décharge de Beaucens a démarré et durera jusqu'à la fin de l'année. Un tri mécanique sera complété par un tri manuel.

Délibérations :

N°2014/23- Projet de vente et de division d'un terrain communal

N°2014/24- Travaux de Pluvial

Dominique GOSSET		Louis ARMARY	
Noëlle RELET		Maryline LURO	
Jean-Pierre GELE		Bernard CAPDEVIELLE	
Denis DAUMAS		Francis VIGNES	Absent
Louis LAFFOURCADE	Absent	Serge PRATDESSUS	
Patricia FINALDI			